



Non respect de plan de construction

Par **aahloullay**, le **01/03/2009** à **14:45**

Nous faisons actuellement construire une maison avec Maison France Confort à Vernon, Type de contrat (UNCFI Contrat de construction d'une maison individuelle avec fourniture du plan)
Après 4mois et demi d'ouverture de chantier le vide sanitaire est terminé la semaine dernière.
Cependant nous rencontrons un gros problème au niveau de la pente d'entre au garage cette pente est trop raide env 27 % (ce n'étais pas prévu dans le plan d'exécution). Par contre la pente prévu dans le plan et de 15 % env.
J'ai envoyé une lettre Recommandé avec avis de réception pour demander de réparer la non conformité afin que ma maison soit conforme au contrat et de faire ce qui était prévu au cahier des charges.
Comment faire payer leur erreur?
Que faire pour le prochaine appel de fond 40 % à l'achèvement des murs.
Merci D'avance.

Par **Paula**, le **01/03/2009** à **16:05**

Bonjour,
Il faut absolument que la pente soit refaite comme prévue au plan.
Cordialement

Par **aahloullay**, le **01/03/2009** à **21:09**

Merci
La maison devrait être moins haute (par rapport au terrain naturel) que ce qui est demandé sur le PC.
Que me conseillez vous ?

Par **Paula**, le **01/03/2009** à **21:10**

Bonsoir,rnrnIl faut mettre en demeure l'entreprise qui a fait l'erreur de refaire les travaux. Par courrier RAR. rnCordialement

Par **aahloullay**, le **01/03/2009** à **21:15**

Merci bqrrnAvez-Vous un model lettre RAR ?rnrnBien Cordialement.

Par **Paula**, le **01/03/2009** à **21:17**

Bonsoir,rnrnIl suffit de lui exposer les faits et de le mettre en demeure de recommencer les travaux pour que la pente soit conforme au plan initial.rnrnCordialement